

ORGANISATION MONDIALE
DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/87

11 décembre 1996

(96-5256)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: français

TOGO

Déclaration de S.E. M. Elom Komi Dadzie
Ministre d'Etat chargé de l'Industrie et du Commerce

C'est pour moi un grand

S'agissant du Mécanisme de règlement des différends, malgré les garanties d'équité et les preuves de cette équité dans les décisions déjà prises, nous suggérons que l'on puisse privilégier plus les PMA car nous avons encore peur que des pratiques dénoncées par le moraliste français, La Fontaine, ne soient encore d'actualité. Je les cite "Selon que vous serez puissants ou misérables le jugement de la Cour vous rendrons blanc ou noir?"

Concernant le thème commerce et investissement, il nous semble être d'une urgence certaine d'en débattre car dans ce

- Sera-t-il celui où les forts et les riches vont marginaliser et exclure les faibles et les pauvres?
- Sera-t-il celui d'une gestion harmonieuse des intérêts divergents, des capacités et des moyens inégaux en vue d'un monde plus juste?
- Quels sont les mesures et les moyens à mettre en oeuvre par les PVD et les PMA pour intégrer effectivement et valablement le nouveau système?
- Quelle assistance la Communauté internationale leur a-t-elle apportée et leur apportera-t-elle dans l'avenir à cet effet?

Ce sont-là certaines

Comme vous pouvez l'imaginer, la présence du Togo à ces assises témoigne de sa volonté et de sa détermination à s'imprégner davantage des données et des thèmes en discussion dans le nouveau contexte économique et commercial international, s

le commerce international et à leur intégration au nouveau système commercial mondial car nous estimons que tout en nous donnant du poisson, nos partenaires de l'OMC doivent nous